



VILLE DE LORIENT

- [EN](#)Version anglaise du site
- [BZH](#)Version bretonne du site
- [Plan de ville](#)
- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [Instagram](#)
- [LinkedIn](#)
- [YouTube](#)

[ti-user](#)[Démarche](#)[ti-user](#)[Je participe](#) [Toggle navigation](#)

- [Recherche](#)
- [Actualités](#)
- [Services](#)
- [Vie municipale](#)
- [Territoire](#)
- [ti-user](#)[Démarches](#)
- [ti-user](#)[Je participe](#)





1. [Accueil](#)
2. [Services](#)
3. [Petite enfance](#)
4. Droits de l'enfant

Droits de l'enfant

[Actions Droits de l'enfant 2022-2023](#)

[Lorient ville amie des enfants](#)

[Thématique 2022-2023](#)

[Outils et ressources](#)

Un texte fondateur, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE).

C'est quoi la CIDE ? Elle voit le jour le 20 novembre 1989.

Ce texte a plusieurs particularités :

- C'est le premier texte obligatoire qui reconnaît des droits à l'enfant. L'enfant n'est plus seulement un être à protéger mais aussi un sujet de droits : il devient un être humain à part entière, avec des droits et des responsabilités adaptés à son âge et à son développement. Les droits qui lui sont reconnus considèrent l'enfant dans sa globalité : ces droits sont aussi bien d'ordre civil, que politique, économique, social ou culturel.
- C'est un cadre de référence moral et juridique commun à tous les états pour mettre en place des actions en faveur des enfants et évaluer les progrès accomplis.

La France a ratifié la CIDE le 7 août 1990, ce qui signifie qu'elle s'engage à l'appliquer sur son territoire.

Le droit à l'identité, à une famille, à l'égalité, d'être soigné et grandir en bonne santé, aux loisirs, à l'éducation, à la protection, à l'expression et à la participation, à l'information, au bien-être... dix droits fondamentaux mis en avant dans le cadre de la CIDE. L'humanité doit donner le meilleur d'elle-même aux enfants afin qu'ils deviennent des citoyens avisés et accomplis et en vue de faire advenir un mode meilleur, pacifique et respectueux de tous.

Service Enfance

- *Map* Hôtel de ville
2 bd Leclerc
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15
- *Téléphone* 02 97 02 22 67
- *Enveloppe* servicenfance@lorient.bzh

Être parents

réseau  **Parentalité 56**



[Parentalité 56 Être](#)

[parents dans le Morbihan](#)



[My Unicef](#)



[Ville amie des enfants](#)

© 2018 - Site officiel de la ville de Lorient

- [Rainbow](#)
- [Support](#)
- [Accessibilité](#)
- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Formulaire de contact](#)

- [Imprimer](#)
- [PDF](#)
- [Partager](#)
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)